

Pantin : pourquoi ne révèlent-ils pas le contenu des lettres de la directrice d'école qui s'est suicidée ?

écrit par Christine Tasin | 24 septembre 2019

Délits / crimes en 2014	Fos-sur-Mer et 3 autres communes	Equivalent pour 1 000 habitants (‰)
Violences aux personnes	725	7,53 ‰
Vols et dégradations	3 930	40,84 ‰
Délinquance économique et financière	344	0,00 ‰
Autres crimes et délits	454	4,72 ‰

Hier matin, bien avant l'arrivée des parents et enfants, des agents de l'école découvert la directrice de l'école maternelle, qui avait mis fin à ses jours dans le hall. Elle avait laissé des lettres destinées à sa famille, à sa hiérarchie, à ses collègues...

Or, rien n'a fuité sur les raisons qu'elle a forcément données, de sa mort.

Rien. Etrange, non ?

Cela laisse de la place pour toutes les suppositions.

-Epuisement ? La rentrée c'était il y a 3 semaines. On peut supposer que la raison est ailleurs.

-Problèmes personnels, familiaux ? Pourquoi dans ce cas se suicider sur le lieu de travail ? Cela n'a pas de sens.

-Découragement de quelqu'un aimant son métier et comprenant que ce n'est plus possible de le faire, pour des raisons diverses et variées :

Lourdeur de la tâche de directeur ? Evolution catastrophique de l'enseignement, des programmes, des consignes ? Enfants devenant de plus en plus ingérables et/ou inenseignables ? Evolution de la Seine-Saint-Denis ? Remise en cause de toutes ses options politiques ou humanistes, face à la réalité ?

On ne sait pas. On ne sait rien. Pourquoi cela ? Pourquoi le cachent-ils ? Qu'ont-ils à cacher dans sa hiérarchie ? Personne, même parmi ses collègues pour parler aux journalistes d'habitude très curieux ?

Naturellement, les gauchistes du « Café Pédagogique » ne veulent y voir que la faute de la hiérarchie, les « injonctions » toujours plus intenable de la hiérarchie (Inspecteur d'Académie, recteur, ministre...).

Si l'on veut bien croire qu'avec le pouvoir macronien désireux de mettre son nez partout les circulaires et directives dont certaines capables de se contredire réciproquement rendent la tâche difficile, on n'est pas sûr du tout pour autant que les gauchos qui enseignent respectent à la lettre programmes et injonctions contraires à leur idéologie, mais on remarquera surtout la précipitation de la « co-secrétaire » (sic!) générale du SNUIPP93 à tout de suite dédouaner, sans savoir, la Seine-Saint-Denis, et sa particularité de territoire perdu de la République. « *il n'y a pas plus de problèmes à Pantin qu'ailleurs* ». On se demande bien pourquoi la perspective d'être nommé dans le 93 dissuade nombre de nos jeunes de passer le concours de l'Education nationale... La Directrice aurait-elle nommé, à la manière de l'ancien Ministre de

l'Intérieur, le fait de ne plus pouvoir vivre ensemble, de ne plus pouvoir tenir des classes, des écoles en Seine-Saint-Denis ?

Et cette sorte de prendre comme exemple le cas de la tentative de suicide d'une autre institutrice à Fos-sur-mer... Dans les Bouches du Rhône, à moins de 50 km de Marseille, dans un endroit où il y a énormément d'industries et donc de travail et donc d'immigration... comme dans le 93 (l'immigration, pas les industries, sauf à considérer que le trafic de drogue en soit une) :

Délits / crimes en 2014	Fos-sur-Mer et 3 autres communes	Équivalent pour 1 000 habitants (%)
Violences aux personnes	725	7,53 %
Vois et dégradations	3 930	40,84 %
Délinquance économique et financière	344	0,00 %
Autres crimes et délits	454	4,72 %

<http://www.linternaute.com/actualite/delinquance/fos-sur-mer/ville-13039>

Suicide d'une enseignante à Pantin

La directrice de l'école maternelle Méhul de Pantin s'est suicidée durant le week end dans le hall de son école. Elle a laissé plusieurs écrits attestant de son choix. Ce drame provient après deux autres faits dont celui de Fos sur Mer où le management a été mis en cause. « *Il faut lever le tabou dans notre ministère et tout faire pour éviter des gestes dramatiques* », a déclaré S Crochet, secrétaire général du Se Unsa sur Twitter. Interrogée par le Café pédagogique, Marie-Hélène Plard, co secrétaire générale du Snuipp 93, souligne « l'émoi dans la profession » et « va être attentive aux suites données à cet événement » car « il n'est pas anodin de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail ». Mais selon elle, « *il n'y a pas plus de problèmes à Pantin qu'ailleurs. Le contexte d'injonctions et le new*

management deviennent très pesants ». Elle relève que l'IEN de secteur vient d'arriver dans la circonscription.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/09/24092019Article637049069597887295.aspx>

Ce qui s'est passé à Fos sur mer ?

Une fois n'est pas coutume, on a laissé le salmigondis à la mode, écriture inclusive, féminisation des fonctions... ça donne une idée du niveau des syndicalistes enseignants du Snuipp13.

Le management mis en cause dans la tentative de suicide d'une enseignante

» Les actuelles situations d'excès *d'autoritarisme d'humiliations ou de pressions professionnelles*, de gestion de la relation hiérarchique dans certaines circonscriptions sont intolérables. Or, plusieurs témoignages concourants de collègues ou le constat d'incidents répétés confirment que ces situations existent ». Le Snuipp Bouches-du-Rhône impute « à sa situation de travail » la tentative de suicide d'une professeure des écoles. » Il est indispensable que la DSDEN 13 apporte une solution urgente pour mettre fin à ces pratiques inacceptables, dont les conséquences peuvent s'avérer dramatiques pour les enseignant.es qui les subissent, voire pire, les conduire à l'irréversible, et cesse de couvrir des comportements qui n'ont rien à voir avec l'habituelle gestion du service public d'éducation » affirme le syndicat. Le Snuipp a saisi le CHST académique et déposé une alerte sociale. Dans une lettre ouverte au DASEN le Snuipp dénonce des conditions de travail dégradées « dans certaines circonscriptions » du fait « de manque d'autonomie dans le travail, notamment par un non respect des textes ministériels », « d'injonctions souvent parfois multiples et contradictoires » et « de réflexions d'ordre personnel, portant atteinte à la personne ».

[Snuipp 13](#)

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/09/18092019Article637043870896734650.aspx>

Voir aussi, sur le sujet :

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/5682395/fos-breve.ht>

ml